Situé à 15 km au sud de Troyes, aux portes du Pays d'Othe, ce site est un massif crayeux recouvert de sable argileux et de silex.

Le plateau est recouvert par une forêt composée de bouleaux, frênes, chênes, acacias, charmes, houx, merisiers, pins noirs... Jadis, ces terrains incultes, appelés les Essarts, servaient de vaines pâtures. Durant l'été, plusieurs bergers gardaient les troupeaux de vaches et moutons. Chaque commune avait réalisé des gués pour les abreuver et les laver, et avait institué des taxes, par mouton ou bête à cornes, pour leur utilisation.

Depuis 1860, ces terrains ont été périodiquement mis en culture et replantés. Après 1900, les pâtures furent définitivement abandonnées. Aujourd'hui, c'est un superbe massif forestier que nous vous invitons à parcourir, sur les pas des troupeaux de moutons.

Le sentier emprunte un des sentiers des moutons qui permettaient aux troupeaux de circuler des villages des alentours au plateau des Essarts.

POUR PARTIR DU BON PIED

DÉPART : Place du Champ-Pilé • 10320 BOUILLY

COORDONNÉES GPS : 48.193737 / 3.997682

DÉNIVELÉ : 184 m pour le 9 km, 241 m pour le 12 km et 346 m pour le 16 km

BALISAGE : Bonne direction — Tournez à gauche — Tournez à droite — Mauvaise direction

Circuit 9 km

1 À partir de la place du Champ-Pilé, devant l'église, prendre le petit chemin, descendre les marches, prendre en face la rue de la Fontaine, puis à droite le Chemin des Cerisiers. Il se prolonge jusqu'à la D72 au point 2, le carrefour de la Griviaude. Traverser pour prendre à droite, un chemin empierré, puis un chemin de terre longeant des vergers et des champs jusqu'à la lisière du bois. Prendre à gauche le chemin qui longe et pénètre dans ce bois. À la fourche, prendre à gauche. Bien suivre le balisage qui mène au Gué aux Moutons*. Le contourner par la gauche et remonter ensuite vers la ligne dite « Sommière des Pommiers ». Ne pas l'emprunter, mais prendre à droite, au coin du Gros Chêne* et entrer dans la forêt. À 50 m, prendre à gauche, un très joli sentier qui serpente à flanc de coteau qui débouche sur un large chemin après 400 m.

Ici se trouve *le carrefour de la Charbonnière,* point 3.
En face, commence la boucle sportive du 16 km.

À gauche, le chemin en descente, balisé BLANC-VERT mène à la jonction avec le GR2, au point 4, *le carrefour du Val de Gloire.*
C'est à cet endroit que les circuits se séparent : le 8 km à gauche et le 12 km à droite.

Prendre à gauche le GR2, balisé BLANC-ROUGE, sur environ un kilomètre. Ici se trouve *le Val de Gloire** qui sépare Bouilly, à gauche, et Laines-aux-Bois, à droite.

Au point 6, *le carrefour des Essarts,* rejoindre le village de Bouilly par le « **Retour commun** » (voir recto).

> Vers TROYES
> Vers A5

Circuit 12 km

4 À la jonction du GR2, prendre à droite sur 300 m (balisage BLANC-ROUGE), pour arriver au point 5, *le carrefour de la Molée,* jonction des circuits 12 et 18 km.

Prendre le chemin à droite, un joli sentier appelé le *Périmètre* qui monte raide et mène sur le plateau. Le suivre sur 800 m. Tourner à gauche, le chemin conduit au bord de la D34 à la hauteur des pancartes « *Forêt communale de Laines-aux-Bois* » et « *Forêt communale de Bouilly-Souligny* ». Traverser prudemment, passer entre les pancartes situées en face. Après 100 m, prendre à gauche une grande ligne droite sur près d'1 km qui longe des coupes de régénération âgées de 15 à 25 ans. En lisière, tourner à gauche. Après 500 m, arrivée au carrefour des 5 chemins (Ne pas prendre le sentier du Loup)..

Prendre à gauche ce GR balisé BLANC-ROUGE. Traverser la D34, puis après la cabane en bois, retrouver le « **Retour commun** » des circuits 9, 12 et 16 km au point 6, *le carrefour des Essarts.*

Circuit 16 km

3 Carrefour de la Charbonnière. Prendre le sentier raide, appelé *Sentier des Crêtes,* en face. Progresser sur un sentier étroit à flanc de coteau qui a beaucoup souffert de la tempête. Après un bon kilomètre et quelques bosses, arrivée à un croisement.

7 Prendre à gauche et après 50 m, à droite au coin du poteau, en direction du *Chaillot Noir**, par le sentier des Brosses. Continuer. En haut, contourner à gauche les anciens terriers d'extraction de silex et de terre*, et suivre le grand chemin sur environ 600 m.

Au bout de ce dernier, tourner à gauche pour rejoindre le site de *Montaigu**, sur le territoire de Souligny, par le *Sentier des Vinaigrettes.* Contourner la mare* par la droite, et au coin du poteau directionnel, monter les marches et suivre le chemin qui mène au GR2 après avoir franchi un petit ruisseau.

Prendre le GR2 à gauche, sur 300 m, pour arriver au point 5, *le carrefour de la Molée,* jonction du 12 et du 16 km. Reprendre les instructions du circuit 12 km, point 5.

Bas de l'Artoche
Montaigu
La Chapelotte
Bas de Montaigu
Côté des Comes
Souligny
Val de Gloire
Sentier des Crêtes
Le périmètre
Côté d'Ymont
Bouilly
R. d'Ymont
R. du Gymnase
R. de Montaigu
R. de la Paix
R. de l'Hôtel de Ville
R. de la Fontaine
Rue du Bois
Chemin des Cerisiers
Vallon Fourré
Fossé Robin
Le Chataignier
Villery
Mont Savoir
Javernant
> Vers CHAMOY
D94
D72
D34
D190
D108
D88
D188
N77
500 m